KOLOCATIONS A PROJETS SOLIDAIRES - KAPS

En échange d'actions solidaires dans un quartier populaire de Lille Métropole, Valenciennes, Arras, Lens et Amiens un jeune peut bénéficier d'un logement en colocation.
Les conditions :

âgé de 18 à 30 ans
être en formation (étudiant, apprenti, lycéen, etc.)
être disponible et motivé 5 heures par semaine pour monter un projet solidaire avec ses colocataires, pour les habitants, ce temps se décompose en 2h d'accompagnement individuel d'un jeune du quartier et 3h de projet collectif.
s'engager de septembre à fin août (être présent dans l'appartement à minima jusqu'à fin juin)

Le formulaire est à remplir sur le site.

https://rejoins.afev.org/kaps/

https://afev.org/nos-actions/lafev-en-regions/

Association de la fondation étudiante pour la ville - AFEV:
221 rue La Fayette
75010 - Paris
https://afev.org/